



ASSEMBLEE GENERALE DU CCL DU JEUDI 7 AVRIL 2022 – LE CUBE/BEAUSOBRE/MORGES

Comité :	ANDENMATTEN Grégoire CUENDET Mariska HAMELIN Alain HOSER Jean-Claude HEUSLER Cédric	Président Commission de la buvette Commission du terrain Commission des sports et manifestations Commission des admissions
Excusés :	NOGLER Patrick CIGANEK Madeline	Secrétaire Caissière

Membres présents : **2022 : 85** (2021 : 141 rép.) (2019 : 63) (2018 : 75) (2017 : 58) (2016 : 73) (2015 : 74)

Membres excusés : **2022 : 56** (2021 : 00) (2019 : 82) (2018 : 69) (2017 : 72) (2016 : 67) (2015 : 80)

Grégoire souhaite à tous les membres présents une cordiale bienvenue dans le nouvel immeuble du complexe de Beausobre. Il espère qu'il n'y a pas eu trop de problèmes pour trouver une place de parc non loin de cette salle étant donné qu'une manifestation a lieu en même temps que l'assemblée.

Il les remercie pour leur présence et pour la soirée qu'ils consacrent à la bonne marche du club.

Il déclare l'assemblée générale du Camping Club Léman pour l'année 2021 ouverte et espère que celle-ci se déroulera, comme à l'accoutumée, dans la convivialité, la bonne humeur et le respect tant des orateurs que de ceux qui ne prennent pas la parole. Il prie chacun de bien vouloir vérifier si son téléphone portable est sur la position « silencieux » afin de ne pas égrèner cette séance de sonneries intempestives.

Il prie l'assemblée de bien vouloir excuser l'absence de Madeline CIGANEK, pour raison de santé et de Patrick NOGLER, pour raisons professionnelles.

Grégoire passe ensuite au premier point de l'ordre du jour qui est la :

A. SIGNATURE DE LA LISTE DES PRESENCES ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Il demande si tout le monde a pensé à signer la liste des présences et à remplir, le cas échéant, celle des excusés. Comme cela semble être le cas, il désigne, comme à l'accoutumée, quelques volontaires qui vont fonctionner comme scrutateurs pendant cette assemblée :

Philippe TAUXE, Didier BOVET, Michel GIRARDET, Daniel COCHARD

Il les remercie par avance pour leurs décomptes pendant les votations.

Ce point étant réglé, il passe au point B de l'ordre du jour qui est

B. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Le PV de la dernière assemblée ayant été mis à la disposition de tous les membres en même temps que les cotisations 2021, il propose que, conformément à l'usage, le comité soit dispensé de sa lecture. Il prie l'assemblée de bien vouloir lever la main si elle accepte ce mode de faire.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité et elle en est remerciée.

Grégoire demande s'il y a des remarques ou des commentaires au sujet du PV de l'exercice précédent. Aucune remarque n'étant émise, il passe à la votation pour l'adoption du PV et prie les personnes qui acceptent le PV de l'assemblée générale 2021, pour l'exercice 2020, de bien vouloir lever la main.

Le PV est accepté à l'unanimité.

Il passe ensuite la parole à Cédric, responsable au pied levé de la commission des admissions, pour les points C, démissions, exclusions et décès, D, admission des candidats membres présentés par le comité et E, liste des candidats amis-naturistes et admissions de ces derniers.

C. DEMISSIONS, EXCLUSIONS ET DECES

Démissions :

Manon VANEY, Sophie THIERRY, Béatrice SILIPRANDI, Christophe GUIGNER et Stéphanie FREY, Gilles GAONACH et Laurence BERNARD, Gion DELMONACO, Pierre-Alain STOFFEL et Ursula RIGHETTI, Martine et Dorian TOGNETTI

Exclusions :

Néant

Décès :

Hermann CIGANEK est décédé en 2021 et Pierre-Alain ROCHAT au début 2022.

Cédric demande à l'assemblée de se lever pour respecter une minute de silence en la mémoire de ces membres du CCL. Il passe ensuite au point

D. ADMISSION DES CANDIDATS MEMBRES PRESENTES PAR LE COMITE

Cédric présente les nouveaux membres admis dans notre club durant la dernière saison (et la saison précédente, pour ceux qui n'étaient pas présents lors de la dernière assemblée) et leur demande de se lever à l'appel de leur nom.

Admissions :

Les membres admis pendant les saisons 2020 et 2021 et début 2022 sont :

Tiziana SALZMANN, Barbara et Marc-Olivier DRAPEL-DEVAUD, Christine et Grégoire PRODUIT-GAY, Annick et Jean-Claude ROCHAT-CHATENOUD, Lina et Charles LORENZ, Yves CHATZMANN, Christophe CLAVE, Sascha KOBASZ et sa fille Anna, Fanny et Didier BOVET et leurs enfants Kilian et Timéo

Cédric demande s'il y a une opposition à une ou plusieurs de ces candidatures.

Aucune personne dans l'assemblée ne manifestant son opposition à ces candidatures, il demande à l'assemblée de les applaudir chaleureusement pour leur venue dans le Club. Les nouveaux membres non présents seront appelés à se présenter lors de la prochaine assemblée.

Mutations (de membre à ami-naturiste) :

Néant

Naissances :

Néant

E. LECTURE DE LA LISTE DES CANDIDATS AMIS NATURISTES ET ADMISSION DE CEUX-CI

Aucun candidat n'a demandé à faire partie de la catégorie amis naturistes en 2021.

Grégoire remercie Cédric pour le traitement de ces 3 points et passe au point

F. LECTURE DES RAPPORTS ANNUELS

1) Rapport du comité

Le Président prend la parole pour la lecture de ce rapport.

Chers Amis,

En guise d'introduction, je tiens, comme chaque année, à adresser les remerciements du comité à tous les membres, petits et grands, jeunes et moins jeunes qui, durant la saison ou en dehors de celle-ci, ont pris part soit aux travaux d'entretien que nécessitent les installations du camping, soit à la préparation des différentes manifestations et des repas qui les accompagnent. Sans tous ces membres qui investissent un peu et même, pour certains, beaucoup de leur temps, nous ne pourrions jouir d'un tel confort sur notre magnifique terrain. Je remercie enfin toutes les personnes qui se sont déplacées pour cette assemblée et qui consacrent leur soirée à la bonne marche du club.

Passons maintenant en revue quelques points importants de la vie du CCL.

Décès :

Les décès d'Hermann CIGANEK et de Pierre-Alain ROCHAT, membres du CCL depuis de nombreuses années, ont endeuillé et attristé le CCL en tout début de cette année. Nous transmettons à Madeline ainsi qu'à la famille de Pierre-Alain encore toutes nos condoléances. Cédric a procédé, lors de la lecture de son rapport, à une minute de silence en leur souvenir.

Affaire Bernardo :

Cette affaire, contrairement à ce que j'annonçais en 2021, n'a pas vécu l'an dernier son dernier épisode. Nous avons procédé lors de la dernière assemblée, par voie de courrier, à une votation concernant la vente de la servitude ou sa conservation. Au vu des questions qui ont été posées dans les courriers qui nous ont été renvoyés, il nous a paru important de remettre le sujet sur la table afin que tout le monde puisse s'exprimer et que nous puissions répondre de vive voix aux questions que certains membres se posent. Cet objet sera traité au point M) DIVERS.

WiFi :

Les travaux d'amélioration de la couverture WiFi, toujours en attente, pourront être repris dans le courant de cette année afin que nous ayons une meilleure couverture avec les installations déjà en place. Comme je vais être à la « retraite » du comité, je vais pouvoir me proposer pour consacrer un peu de temps à cette amélioration avec l'aide d'un spécialiste en réseaux.

Info pagode :

Les travaux de rénovation de la pagode sont pratiquement achevés. Restent les revêtements des plafonds de la cuisine et de son annexe qui n'ont pu être exécutés à ce jour et qui seront en principe traités cette année.

Info piscine :

Les travaux de rénovation des installations de filtrage de la piscine ont pu démarrer au début du mois de mars. Ceux-ci vont se dérouler en deux temps. L'installation (provisoire) de la « chimie » sera faite avant l'ouverture de la saison, ce qui nous permettra d'utiliser la piscine jusqu'à la fermeture et ce, sans plus avoir besoin d'utiliser de l'acide pour le traitement de l'eau. La nouvelle installation n'utilisera qu'un peu de chlore, nettement moins qu'auparavant, ce qui facilitera le stockage de ce produit et allégera sensiblement la facture de l'entretien. A la fermeture du CCL, soit dès le début octobre, l'entier des installations du local piscine sera démonté, le local sera rafraîchi et toute l'installation sera refaite à neuf (en récupérant bien entendu les éléments posés ce printemps).

Les travaux se dérouleront entre la fin de cette année et le début de l'année prochaine, ce qui nous permettra, dès l'année 2023, de fonctionner avec une installation au sel, entièrement neuve et ne nécessitant plus de produits chimiques au coût de plus en plus élevé. Le coût de ces travaux avoisinant les CHF 100'000.00 sera amorti, en raison des économies que nous allons effectuer sur les produits chimiques, en une dizaine d'année. Enfin, pour clore ce point, je vous informe que Muriel MANZONI a obtenu en 2021 le brevet (obligatoire) pour la gestion des produits de piscine. Le comité tient à la féliciter pour son succès à l'examen et pour son engagement pour le CCL.

Infos WC sud :

Comme pour l'affaire Bernardo, il s'agit presque d'une histoire sans fin... reportée d'année en année, d'autres travaux et frais surgissant à chaque fois que nous croyions que nous n'allions plus avoir de surprises. Le nouveau comité, pour peu qu'il en ait le temps, pourra se pencher sur la réfection délicate des WC sud. Comme il s'agit, dans le domaine de la construction, d'une corde à mon arc, que le comité n'hésite pas à faire appel à moi pour l'accompagner dans la rénovation de cette zone sanitaire.

Commission des visiteurs.

Comme vous avez pu le constater sur la convocation, Lina LORENZ s'est présentée pour ce poste. Cependant, après mûres réflexions, Lina s'est désistée. Nous allons devoir, lors des élections, trouver une ou un responsable pour cette commission.

Le comité doit malheureusement relever l'attitude de certains membres du CCL qui se permettent de faire des remarques ou même d'invectiver les membres de cette commission lorsque la gestion des visiteurs ne leur convient pas ou pour toutes autres raisons. Je rappelle, une fois de plus, que le travail de cette commission n'est pas des plus facile, qu'il nécessite une présence constante sur le terrain les jours d'accueil et enfin, qu'il n'est pas possible de toujours satisfaire tout le monde. Je demande dès lors que chacun ait du respect pour ces bénévoles ainsi que pour leur travail même s'il faut certaines fois, et souvent pour un cours laps de temps, supporter des visiteurs devant chez soi, visiteurs qui ont, parfois, des habitudes différentes des nôtres.

Infos site du CCL :

Je tiens à remercier notre WEBMASTER, Jean-Marc, qui a manié la souris de main de maître durant la saison passée pour alimenter le site avec les événements qui se sont déroulés au sein du CCL.

Rappel

Le comité tient à rappeler quelques règles de « vivre ensemble » qui ont tendance, de plus en plus, à passer à la trappe au fil des ans.

- Les règles du CCL, que nul n'est censé ignorer, doivent être respectées en tout temps et en tous lieux du camping
- Ces règles dictent également les décisions du comité. Il se doit de les respecter, même si celles-ci paraissent parfois injustes, afin de ne pas être confronté, par la suite, à de multiples problèmes ou réclamations
- L'eau et le gaz ne sont pas gratuits. Cependant, nous constatons une augmentation de la consommation années après années alors que le nombre de membres ne change pas. Il s'agit dès lors de changer d'habitudes et d'éviter d'utiliser de l'eau chaude pour les douches de façon exagérée (laisser couler l'eau pendant que l'on se savonne, par exemple, ou passer 5 minutes sous l'eau chaude alors que 2 minutes suffisent... ce sont des m3 d'eau et de gaz gaspillés inutilement)
- Lors d'envoi de clés ou d'une démission, évitez de le faire par courrier recommandé, cela a un coût pour vous et, de plus, nécessite à chaque fois un déplacement à la Poste dont les bureaux tendent à se raréfier. Nous recevons toujours, malgré le rappel de ce point année après année, des courriers recommandés

Ainsi prend fin le rapport du comité. Nous pourrions débattre de ces éléments au point G de l'ordre du jour, si vous avez des éclaircissements à demander ou des questions à poser.

Avant de reprendre le cours de l'assemblée, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur engagement, leur travail et pour le soutien qu'ils m'ont apporté au fil des ans. Je tiens également à leur transmettre le plaisir que j'ai eu de travailler avec eux tout au long de ces nombreuses années.

Il s'agissait de mon dernier rapport de comité avant de passer la main à une nouvelle équipe qui s'est mise en place et qui se propose de reprendre les rôles laissés par Madeline, Alain, Patrick et moi-même. Nous ne laissons donc pas orphelins les membres du comité qui se représentent. Une lourde mais passionnante tâche les attend, tâche à laquelle les membres démissionnaires du comité ne manqueront pas de participer lors de leurs premiers pas dans ces nouvelles fonctions afin d'assurer la continuité de la gestion du club.

Je tiens, pour terminer, à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée pendant toutes ces années.

Je vous remercie pour votre attention et, au nom du comité, je vous souhaite non seulement une bonne soirée mais une excellente saison 2022.

Pour le comité - Grégoire

Grégoire passe ensuite au point :

2) Rapport du caissier

Pour le rapport du caissier, Alain prend la parole à la place de Madeline, responsable de la comptabilité du club. Après la lecture de ce rapport, Grégoire demande à l'assemblée s'il y a des questions au sujet des comptes que chacun a pu consulter au début de l'assemblée.

Comme ce n'est pas le cas, il passe au point

3) Rapport de la commission de vérification des comptes

Il passe la parole à GEORGES pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes. Il le remercie pour la lecture de ce rapport et remercie également les membres de la commission de vérification.

Il passe ensuite au point suivant de l'ordre du jour, soit la lecture des rapports des commissions. Ceux-ci seront mis en discussion à la fin de leurs lectures, au point G de l'ordre du jour.

4) Rapport des commissions

Pour commencer, il passe la parole à Alain HAMELIN, pour la lecture du Rapport de la commission du terrain

Il le remercie pour ce rapport et passe la parole à Cédric HEUSLER pour la lecture du Rapport de la commission des visiteurs que lui a remis Angélie, qui a repris, pendant quelques temps, le poste de Christine ROCHAT qui s'était proposée de reprendre cette commission l'an passé mais qui a « rendu son tablier » entre-temps

Et pour la lecture du Rapport du responsable des admissions

Il le remercie pour la lecture de ces rapports et passe la parole à Mariska CUENDET pour la lecture du Rapport de la commission de la buvette

Il le remercie pour cette lecture passe la parole à Jean-Claude HOSER pour la lecture du Rapport de la commission des sports et manifestations

Il le remercie pour cette lecture et passe la parole à Alain HAMELIN pour la lecture du Rapport de la commission de la piscine, de la commission d'électricité et des installations eau-gaz et sécurité

Grégoire le remercie pour la lecture de ces rapports et informe l'assemblée que le groupe PR (Public Relations) de l'UNS a été dissout l'an passé. Dès lors, il n'y a plus de rapport de cette entité.

Il passe ensuite au point G de l'ordre du jour

G. DISCUSSION DES RAPPORTS

Suite à la lecture de ces rapports, il demande s'il y a des questions ou des remarques à formuler à leur propos.

Aucune remarque n'étant formulée, il passe au point suivant qui est

H. ACCEPTATION DES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Il demande à l'assemblée si elle accepte les rapports des commissions dont il a été fait lecture. Les personnes qui acceptent ces rapports sont priées de lever la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.
Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

Il passe ensuite au point suivant qui est

I. DECHARGE AU COMITE POUR SA GESTION 2021

Grégoire prie les personnes qui acceptent de décharger le comité pour sa gestion 2021 de lever la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote
Le comité est déchargé de sa gestion pour l'année 2021 à l'unanimité.

Il passe ensuite au point suivant :

J. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Il informe l'assemblée qu'aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité avant l'assemblée et passe au point suivant.

K. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET, FIXATION DES DIVERSES REDEVANCES

Il informe l'assemblée que budget des différents postes concernant le fonctionnement normal du club est calqué sur les exercices précédents. Dès lors, le comité se contentera de commenter, s'il y a des questions, les positions concernant les travaux prévus pour l'année 2022. Il ne s'agit que d'un budget et, à ce titre, il est possible, en fonction des conditions météo, de l'avancement de certaines études, de la disponibilité des membres, que certains travaux ne puissent pas se faire ou seulement partiellement.

Il passe la parole à l'assemblée.

Comme la parole n'est pas demandée, il procède à la votation pour l'acceptation du budget. Il demande aux personnes qui acceptent le budget 2022 de lever la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote
Le budget est accepté à l'unanimité

Avant de passer aux élections, l'assemblée a la lourde tâche de devoir laisser partir quelques membres du comité qui ont fait valoir leur droit à la retraite (plus ou moins, pour certains).

Tout d'abord, Madeline CIGANEK, maîtresse du trésor, qui a su, au fil des ans, aligner les montants des entrées et des sorties de façon magistrale, ce qui nous a permis d'avoir une comptabilité de premier ordre, validée par la commission de contrôle des comptes, l'administration des impôts ainsi que la banque. Même si elle n'est pas

présente, il demande à l'assemblée de l'applaudir pour son travail en lui souhaitant une bonne retraite de la caisse du CCL. Elle est remerciée par les applaudissements de l'assemblée.

Patrick NOGLER, qui a fonctionné comme secrétaire des PV de séances du comité pendant deux ans et que l'on peut remercier pour son engagement au sein du comité. Il est remercié par les applaudissements de l'assemblée.

Alain HAMELIN dont les « méfaits » sur le club pendant de nombreuses années ne peuvent pas être énumérés tant ils sont nombreux... et ça continue encore. Le connaissant, il ne va pas s'arrêter si facilement et continuera à sévir sur le terrain ou en dehors, afin de donner un ou même plusieurs coups de mains à la commission du terrain. Il est remercié par les applaudissements de l'assemblée pour son énorme investissement pour le Club.

Grégoire lui-même, enfin, dont l'assemblée doit quand même se lasser pour l'avoir vu à cette table depuis 1988, jouant aux chaises musicales entre la commission des sports, la commission de la buvette, le secrétariat, la caisse et finalement la présidence. Il quitte le comité avec un pincement au cœur mais pense qu'il est temps que de nouvelles forces reprennent la gestion du CCL. Il ne pourra pas non plus s'arrêter facilement, raison pour laquelle il reste à la disposition du comité, comme il l'a mentionné dans son rapport. Il est remercié par les applaudissements de l'assemblée pour son énorme investissement pour le Club.

Grégoire passe ensuite au point L de l'ordre du jour, élection du président, des membres du comité et des membres des diverses commissions.

L. ELECTIONS

1) du président

Comme mentionné dans l'ordre du jour de la convocation, Pierre-Eric HOUMARD se présente pour ce poste.

Grégoire demande s'il y a une ou d'autres propositions.

Comme n'est pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Pierre-Eric HOUMARD comme président pour l'année 2022 de lever la main.

Pierre-Eric est élu à la majorité des membres, avec 3 abstentions

Il remercie l'assemblée pour ce vote et félicite Pierre-Eric pour cette nomination.

Il passe ensuite à l'élection

2) des membres du comité

Il commence par le poste de caissier. Guy-Pascal BEZENCON se propose pour ce poste.

Grégoire demande s'il y a une ou d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Guy-Pascal comme caissier pour l'année 2022 de lever la main.

Guy-Pascal est élu à l'unanimité des membres présents

Il remercie l'assemblée pour ce vote et félicite Guy Pascal pour cette nomination.

Il passe au poste de secrétaire. Grégoire PRODUIT se propose pour ce poste.

Il demande s'il y a une ou d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Grégoire comme secrétaire pour l'année 2022 de lever la main.

Grégoire est élu à l'unanimité des membres présents

Il remercie l'assemblée pour ce vote et félicite Grégoire pour sa nomination.

Il passe ensuite au poste de responsable de la commission du terrain. Jean-Daniel BURGIN se présente pour ce poste

Il demande s'il y a une ou d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Jean-Daniel comme responsable de la commission du terrain pour l'année 2022 de lever la main.

Jean-Daniel est élu à l'unanimité des membres présents.

Il remercie l'assemblée pour ce vote et félicite Jean-Daniel pour sa nomination.

Il passe au poste de responsable de la commission des admissions. Cédric HEUSLER, qui a remplacé Angélie qui elle-même a remplacé Christine WIDMER, démissionnaire en cours d'année, se propose pour ce poste qu'il tient depuis le milieu de l'an passé.

Il demande s'il y a une ou d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Cédric comme responsable de la commission des admissions pour l'année 2022 de lever la main.

Cédric est élu à la majorité des membres, avec 2 abstentions.

Il remercie l'assemblée pour ce vote et félicite Cédric pour sa nomination.

Il passe au poste de responsable de la commission des visiteurs. Lina LORENZ, qui s'était proposée, s'est ravisée il y a quelque temps. Personne ne s'est proposé pour reprendre cette commission jusqu'à ce jour.

Il demande s'il y a une proposition pour reprendre ce poste.

Comme ce n'est pas le cas, le comité va se charger de trouver un nouveau responsable pour cette commission. Celui-ci sera intégré au comité.

Il passe au poste de responsable de la commission des sports et manifestations. Jean-Claude HOSER se représente pour ce poste.

Il demande s'il y a une ou d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Jean-Claude comme responsable de la commission des sports et manifestations pour l'année 2022 de lever la main.

Jean-Claude est élu à l'unanimité des membres présents.

Il remercie l'assemblée pour ce vote et félicite Jean-Claude pour sa nomination.

Il passe au poste de responsable de la commission de la buvette, Mariska CUENDET se représente pour ce poste

Il demande s'il y a une ou d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Mariska comme responsable de la commission de la buvette pour l'année 2022 de lever la main.

Mariska est élue à la majorité des membres, avec une abstention.

Il remercie l'assemblée pour ce vote et félicite Mariska pour sa nomination.

Grégoire passe ensuite à la nomination des membres des commissions hors comité. Il propose, comme chaque année, de procéder à une élection en bloc des responsables de ces commissions, une fois que ceux-ci auront été cités.

3) pour la commission de vérification des comptes

Georges RADICE laisse sa place à Daniel COCHARD qui devient 1^{er} vérificateur, Rita DEMAUREX devient 2^{ème} vérificatrice. Il faut dès lors trouver deux personnes pour les postes de suppléants 1 et 2.

Jean-Louis BESSAT se propose pour le poste de 1^{er} suppléant et Fanny BOVET pour le poste de 2^{ème} suppléante.

4) pour la commission gestion électrique et gestion de la piscine, eau, gaz, électricité

Jean-Daniel BURGIN se présente pour ce poste.

5) pour la commission des KIWIS

Pour l'instant, cette commission est en sommeil

6) la commission des jeunes, les « Bronzés »

Pour l'instant, cette commission est en sommeil.

Il prie l'assemblée de marquer son approbation pour ces nominations en levant la main.

L'assemblée valide ces propositions à l'unanimité.

Il remercie l'assemblée pour ce vote et passe au dernier point de cet ordre du jour

M. DIVERS

Tout d'abord l'affaire Bernardo, pour laquelle il rappelle quelques points du PV de l'an passé :

La proposition de conserver et d'utiliser le droit d'usage a été acceptée avec 19 abstentions et 7 non.

La proposition de vendre le droit d'usage a été acceptée avec 18 abstentions et 7 non.

Un consensus n'ayant pas été trouvé sur ce point et suivant la remarque de Maurice CARREL, pleine de bon sens et admise par le comité, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée afin qu'il puisse être discuté de vive voix.

D'autres remarques avaient été formulées en 2021 :

- *Daniel COCHARD : j'ai toujours en travers de la gorge l'opposition du canton, lequel a autorisé la construction de la villa au bord de la Venoge, avant le pont !*
- *Georges RADICE : ne pouvons-nous pas vendre le terrain plus cher ? Pour compenser les coûts que la palissade nous a coûté ?*
- *Pierre-Alain et Céline ROCHAT : pour autant que les frais ne dépassent pas CHF 40'000.00*
- *Francis VIANIN : est-ce le meilleur prix ?*
- *Michel MOUQUIN : si M. Bernardo n'entre pas en matière avec CHF 40'000.00, ne pas trop brader le rachat du droit d'usage mais plutôt conserver ce terrain mais en y faisant quelques activités (lesquelles ?) un peu dérangement pour Bernardo (jardinage, bruit, fumée, jeu de boules) afin de le pousser au rachat afin de se sentir chez lui. N'est-ce pas dans ce coin que devrait passer un bras de la Venoge revitalisée ? Ce serait alors l'occasion de vendre au canton*

Il ouvre le débat sur ce sujet afin de pouvoir finalement trancher sur la vente et à quel prix ou la conservation de ce droit d'usage.

Guy-Pascal : demande si M. Bernardo est d'accord pour racheter le droit d'usage ?

Réponse : Grégoire a eu une discussion avec M. Bernardo et celui-ci est ouvert à un rachat, mais pas à n'importe quel prix

Fred : pense qu'il faut vendre même à perte

Dano : pense qu'une proposition à CHF 50'000.00 permet une négociation pour arriver à un prix de vente de CHF 40-45'000.00. Il faudrait éventuellement attendre le changement de conseiller d'État et refaire une demande concernant le changement d'affectation de cette bande de terrain qui est actuellement en zone intermédiaire, non constructible

Fred : pense que si le terrain est trop cher, M. Bernardo va renoncer à acheter le terrain. Il propose de faire une

négociation inversée, soit que Monsieur Bernardo fasse une proposition

Réponse : Grégoire ne pense pas qu'il faille voter sur le prix, mais sur la vente ou la conservation du droit d'usage. Le montant sera négocié par le comité au plus juste (pour rappel, le montant a été calculé sur les dépenses effectuées pour la construction de la portion de l'ancienne palissade, sa démolition et la construction de la nouvelle)

Comme aucune remarque complémentaire n'est faite, il passe à la votation sur ce point. Il demande aux personnes qui acceptent la vente du droit d'usage de lever la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.

La vente est acceptée par l'assemblée avec une abstention.

Il demande ensuite aux personnes qui veulent conserver le droit d'usage de lever la main.

La conservation du droit d'usage est rejetée à l'unanimité des membres.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.

Il est décidé de vendre le droit d'usage.

Le comité va prendre contact avec M. Bernardo afin de lui signifier la décision de l'AG.

Cet objet étant réglé, il demande si quelqu'un aimerait encore prendre la parole sous ce point.

Philippe Tauxe : remercie le nouveau comité, plaisir de voir une nouvelle génération, remercie le président sortant pour tous son travail durant toutes ces années, remercie Alain et sa famille pour l'engagement et le temps passé sur le terrain, il a su impliquer toute cette dernière derrière lui.

Colette Gerber : a confondu l'achat de la part électrique et l'augmentation de la puissance. Elle demande pour quelle raison la part électrique n'est pas remboursée à la valeur actuelle

Greg/Alain : c'est en fonction du prix de la part à l'époque, si une personne a payé CHF 800.00, c'est le même montant qui est remboursé. Le montant actuel d'une part est de CHF 900.00, c'est donc ce montant qui est remboursé. Pour l'augmentation de la puissance au tableau électrique, le coût est d'environ CHF 230.00. Ce montant n'est pas remboursé

Daniel Cochard : aimerait savoir s'il y a assez de puissance au tableau principal

Alain : confirme qu'il y a suffisamment de puissance, les appareils de nouvelle génération consomment moins

Dano : doute de cette affirmation. Si tout le monde effectue l'augmentation de puissance, il pense que des coupures se produisent. Il se demande si le délesteur va fonctionner

Alain : rappelle que le délesteur réduit la puissance des emplacements et privilégie la piscine et la pagode, mais qu'il n'y a pas eu besoin de l'utiliser depuis plusieurs années

Dano : demande de faire vérifier par un professionnel et de faire certifier cette puissance

Alain : répond que c'est envisageable

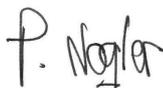
Grégoire demande si quelqu'un veut encore prendre la parole.

Comme ce n'est pas le cas, il a le plaisir de clore cette (en principe 87^{ème}) assemblée à 21h30 en remerciant tous les membres présents pour leur participation et leur attention.

Il souhaite à toutes et à tous un bon retour à la maison ainsi qu'une excellente saison 2022.

Le Secrétaire

Patrick Nogler



Le Président

Grégoire Andenmatten



Préverenges, le 4 mai 2022